

## **AVIS ENQUETE PUBLIQUE**

### **portant sur la demande de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance supérieure à 250 KWc sur la commune de Lasbordes au lieu-dit « Les Alènes» déposée par la société « CENTRALE SOLAIRE TQ6 »**

Par arrêté préfectoral du 15 décembre 2023 du préfet de l'Aude, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 30 jours, est prescrite du jeudi 18 janvier 2024 au vendredi 16 février 2024 inclus.

#### Caractéristiques principales du projet :

Le projet situé sur la commune de Lasbordes porte sur la création d'une centrale photovoltaïque au sol au lieu dit « Les Alènes ». Le permis de construire est déposé par la société « CENTRALE SOLAIRE TQ6 ».

Le parc se situe sur un terrain agricole cultivé, à proximité de l'entreprise TERREAL. Séparé en 3 entités, le parc produira 10,2 MWc. Il comprend des panneaux sur structure fixe de 3,50m de hauteur ainsi que des pistes, des bâtiments techniques sur 60m<sup>2</sup> et une citerne.

Au terme de la procédure, la décision préfectorale qui pourra être adoptée sera, soit un arrêté accordant le permis de construire avec ou sans prescription, soit un arrêté refusant le permis de construire, soit un arrêté portant sursis à statuer, soit un refus tacite en cas de silence gardé au terme du délai de deux mois mentionné à l'article R.424-2 du code de l'urbanisme.

M. Joël GRANDPERRIN est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Christian MINE, en qualité de commissaire enquêteur suppléant par décision en date du 28 septembre 2023 de M. le président du tribunal administratif de Montpellier.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comportant notamment l'étude d'impact avec son résumé non technique et l'avis de la MRAe en sa qualité d'autorité environnementale, est consultable :

- en version papier à la mairie de Lasbordes, siège de l'enquête – 9 Grand Rue – 11400 Lasbordes aux jours et heures d'ouverture au public,

- sur le site internet comportant le registre dématérialisé, au lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/projetphotovoltaiquelasbordes/>
- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant : <https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Plans-et-projets-d-amenagement-susceptibles-d-impacter-l-environnement/Les-enquetes-publiques-et-consultations-du-public-dossiers-complets-hors-ICPE/Le-photovoltaique>
- gratuitement sur un poste informatique, à la mairie de Lasbordes aux jours et heures d'ouverture au public.

Toute personne peut obtenir à ses frais communication du dossier d'enquête auprès du Préfet de l'Aude – Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau de l'environnement et de l'aménagement de territoire, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions sur ce projet peuvent être consignées par le public :

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire

- enquêteur, ouvert uniquement à la mairie de Lasbordes.
- sur le registre dématérialisé au lien suivant :  
<https://www.democratie-active.fr/projetphotovoltaiquelasbordes/>

Elles peuvent également être adressées avant la clôture de l'enquête :

- par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Lasbordes – 9 Grand Rue – 11400 Lasbordes à l'attention de M. le commissaire enquêteur (centrale photovoltaïque de Lasbordes au lieu-dit « Les Alènes »).

Ces observations sont annexées au registre d'enquête, sous format papier, tenu à disposition au siège de l'enquête.

- par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :  
[projetphotovoltaiquelasbordes@democratie-active.fr](mailto:projetphotovoltaiquelasbordes@democratie-active.fr)

Les communes concernées sont :

- Lasbordes, Pexiora, Villespy, Saint-Papoul, Villepinte et Saint-Martin-Lalande.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de Lasbordes – 9 Grand Rue – 11400 Lasbordes :

- jeudi 18 janvier 2024 de 09 h à 12h,
- mercredi 31 janvier 2024 de 09h à 12h,
- vendredi 16 février 2024 de 13h30 à 16h30.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête :

- en mairie de Lasbordes ;
- à la préfecture de l'Aude (Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau de l'environnement et de l'aménagement du territoire) sur rendez-vous uniquement aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude à l'adresse suivante :  
<https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Plans-et-projets-d-amenagement-susceptibles-d-impacter-l-environnement/Les-enquetes-publiques-et-consultations-du-public-dossiers-complets-hors-ICPE/Le-photovoltaique>

La société responsable du projet est « CENTRALE SOLAIRE TQ6 » – 74 rue Lieutenant de Moncabrier – Technoparc de Mazeran – 34500 BEZIERS. Toutes les informations techniques relatives au projet pourront être demandées à Mme Sophie GODIA, chef de projets - mobile : 06 70 15 76 33 @ : [sophie.godia@totalenergies.com](mailto:sophie.godia@totalenergies.com)